

Conditions Générales de Service

Seed Institute of Languages

Note : En payant avec succès les frais de scolarité, vous reconnaissez et acceptez nos conditions générales de service énoncées ci-dessous.

1. SIL Campus Ghana se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute demande d'inscription à sa seule discrétion.
2. Toute première inscription à un cours est soumise à un test de niveau. Toutefois, les débutants ainsi que les candidats pouvant fournir une preuve valable de leur niveau linguistique sont exemptés de cette exigence.
3. Pour confirmer l'inscription, au moins 70 % des frais de scolarité doivent être payés avant le début du cours. Les 30 % restants doivent être réglés dans un délai d'un mois après l'inscription.
4. Une session ne commencera que si un nombre suffisant d'étudiants est inscrit. Par conséquent, SIL Campus Ghana se réserve le droit d'annuler le cours si cette condition n'est pas remplie.
5. Les frais de scolarité ne sont pas remboursables, sauf en cas d'annulation du cours par SIL Campus Ghana.
6. Pour les cours en ligne sans emploi du temps fixe et qui commencent dès qu'un nombre suffisant d'étudiants est inscrit, les étudiants peuvent demander un remboursement des frais de scolarité uniquement après deux mois à compter de la date d'inscription. Toute demande doit être adressée à **Seedoflanguages744@gmail.com**.
7. Les étudiants inscrits aux cours en ligne seront dûment informés de la date exacte de début du cours. Il en va de même pour les étudiants des cours hybrides et en présentiel en cas de report du démarrage du cours.
8. cas de fermeture de l'établissement en raison de circonstances particulières, SIL Campus Ghana assurera la continuité des cours par l'apprentissage en ligne. Aucun remboursement des frais de scolarité ne pourra être exigé pour quelque raison que ce soit. Les étudiants sont donc tenus de poursuivre leur formation en ligne à leurs propres frais.
9. Les effets personnels des étudiants laissés dans la salle de classe ou dans l'enceinte de l'établissement ne sont pas sous la responsabilité de l'école en cas de perte.